



Externalisation de la fonction comptable

Vous voulez externaliser la fonction comptable

• Vous souhaitez

- Confier la gestion d'une partie de votre fonction comptable à un cabinet spécialiste
- Conserver l'efficacité et la sécurité de votre organisation actuelle tant au niveau comptable que fiscal
- Des vérifications et des contrôles réguliers de vos comptes
- Un encadrement et une direction technique des travaux de votre équipe comptable
- Une formation permanente en comptabilité et en fiscalité de votre personnel par une mise à jour régulière de leurs connaissances
- Un système d'organisation des procédures internes fiable, simple, et opérationnel, adapté à votre entreprise
- La compréhension de vos documents en anglais et communication en anglais

• Nous vous proposons

- De mettre à votre disposition nos compétences en informatique, comptabilité générale et analytique, fiscalité, social, et en contrôle de gestion
- Notre connaissance de votre entreprise et de votre secteur professionnel
- Notre savoir-faire technique et organisationnel en matière comptable et fiscale
- D'intervenir dans vos locaux ou dans notre cabinet, éventuellement à l'aide d'un terminal informatique
- Une surveillance des comptes et des déclarations fiscales établis par vos services
- Une surveillance régulière du contrat d'externalisation
- Une assistance téléphonique relative à la mission d'externalisation avec désignation personnalisée des correspondants appropriés à vos demandes

• Les avantages pour vous

- Maîtrise des délais dans la mise à jour de la comptabilité et du respect des délais de l'Administration
- Vous décharger d'une partie de la fonction comptable au bénéfice de votre métier de base
- Maîtrise de la fonction comptable et affranchissement des évolutions technologiques : informatique, comptable, fiscal, social
- Vous disposerez d'un système de contrôle fiable et complet de votre comptabilité
- Vous bénéficierez d'une tranquillité d'esprit face à une législation de plus en plus complexe